

**Équipe Code d'éthique en communication virtuelle des étudiants 2011-2012**  
**Rencontre VIA du mercredi 14 décembre 2011, à 14 h**  
**Compte rendu**

Personnes présentes :

<b>Rosemont, Marie-Josée Desrochers,</b> <b>responsable</b>	Réseau REPTIC, Nicole Perreault
--	---------------------------------

La rencontre qui réunissait Marie-Josée et Nicole portait particulièrement sur la spécification des objectifs de l'équipe et les actions à réaliser d'ici à juin 2012.

**1. Suites de la rencontre de l'équipe du 30 novembre 2011 :**

Marie-Josée a envoyé un appel à tous à la liste REPTIC qui visait à obtenir l'information suivante :

1. Cas de cyberintimidation qui se seraient produits entre des étudiants, ou entre des étudiants et des intervenants dans le collège (enseignants, directions, autres) : description de la situation et, le cas échéant, information sur la façon dont elle s'est réglée.
  - De façon à préserver la confidentialité des réponses, les REPTIC étaient invités à répondre à cette question dans un logiciel de sondage que seule Marie-Josée peut consulter
2. Sites Web bloqués dans les collèges pour des raisons d'ordre éthique
3. Documentation sur la communication virtuelle :
  - Documentation produite par les collèges (politiques, règlements, etc.)
  - Documentation produite dans d'autres ordres d'enseignement et ailleurs (information, sensibilisation, etc.)

**2. Nom de l'objet de travail :**

Après échanges, Marie-Josée et Nicole envisagent la possibilité que le code d'éthique inclue la communication virtuelle entre divers intervenants dans le réseau collégial. Par exemple :

- Étudiants -> étudiants
- Étudiants -> intervenants (enseignants, directions, etc.) et vice versa
- Intervenants -> intervenants

Aussi, à la prochaine rencontre de l'équipe, Marie-Josée proposera de renommer l'objet de travail ainsi : **Code d'éthique en matière de communication virtuelle dans le réseau collégial.**

### 3. Objectifs 2011-2012

Après échanges, Marie-Josée et Nicole conviennent de proposer à l'équipe ce qui suit comme objectif et actions pour l'année 2011-2012

<b>Objectif 10.1 Concevoir et diffuser un code d'éthique en matière de communication virtuelle à l'intention des étudiants et autres intervenants du réseau collégial</b>					
<b>ACTIONS</b>		<b>PERSONNES-RESSOURCES</b>			<b>ÉCHÉANCIER</b>
		<b>REPTIC</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>AUTRES</b>	
A.	Colliger les politiques et règlements en vigueur dans les collèges en matière de communication virtuelle	10	VTÉ	2 enseignants	Février 2012
B.	Colliger la documentation produite dans les ordres d'enseignement et ailleurs (information, sensibilisation, etc.) et en ressortir les points saillants (page Google Doc)				Mars 2012
C.	Identifier des exemples de cas de cyberintimidation qui se sont (ou pourraient) se produire dans un collège				Mars 2012
D.	À partir de l'analyse des documents et des exemples de cas de cyberintimidation, établir le contenu et la structure du code d'éthique				Avril 2012
E.	Produire et diffuser code d'éthique				Juin 2012

Questions à se poser :

- Faut-il tenir compte des différents contextes de communication virtuelle? (Ex. : contexte scolaire uniquement vs contexte citoyen, conférence, usage en classe, etc.)
- Faut-il tenir compte des différents logiciels permettant la communication virtuelle? (Ex. : courriel, Facebook, forums, etc.)
- Faut-il tenir des comportements acceptables et des comportements délinquants?

**4. Prochaine rencontre de l'équipe :** Marie-Josée enverra un sondage Doodle pour une rencontre qui aura lieu au retour des vacances de Noël.